

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 5169 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Taibi hammarassi

Date de naissance : 1956 - 07 - 01

Adresse : Bd elgourra itisal 2 n° 10

Shata Casablanca

Tél. : 06 033 92 662 Total des frais engagés : 1700 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/01/2021

Nom et prénom du malade : ABDELAÏT Toufik Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Maladie ophtalmologique, affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérente(e) :

Le : 15/01/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/01/2021			200 D.H INPE: 09.1196543	Dr. EZ-ZEYNA Orthaftalmologie 219, Avenue Lahdimine, Cité Djemaa 2ème étage, Sbata - Casablanca TEL: 05 22 28 18 29 - Urgence: 0639 75 75 70

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	15-12-2021	1				100 (un)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ D & 00000000 \quad 00000000 \\ & \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ B & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $			MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

OPTIQUE RHOUNAÏM

119 Bis Av. Reda Gudira
Djamâa - Casablanca
Tél. : 05 22 59 63 27



نظارات رحونايم

119 مكرر شارع رضي اكديمة
(النيل سابقا) قرية الجماعة - البيضاء
الهاتف: 05 22 59 63 27

№ 008675

Client : tousia

Date : 15 - 1 - 2021

Docteur : Dr. ZAHRAOUI Mouloud

Nomenclature N : 732 - 733

VL. OD : cyl sph (-1.50 - 06496)

OG : cyl sph (-2.75 - 04142)

VP. OD : cyl sph

OG : cyl sph (-1.50 - 05141)

Verres : VL optique 14000 - 10000

Monture : Plastique - 500

TOTAL :



* Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat et Marrakech

* Diplôme universitaire en OCT - Université de Bordeaux

* Ancien Médecin des Hôpitaux Lyon (France)

* خريج كلية الطب بالرباط و مراكش

* دبلوم جامعي في التصوير المقطعي للشبكي - جامعة بوردو

* طبيب سابق بمستشفيات ليون (فرنسا)

Casablanca, le :

14 / 01 / 2021

الدار البيضاء، في:

7^م Abdelati Toma

Lunette pour voir à loin, vues 200-180/180-160
une lunette :

OD: + 2,00 (-1,50 = 66)

OS: + 2 (-0,75 = 66)

ASD + 2,75 en 200



EZ-ZAHRAOUI REWA
Ophthalmologist Casablanca
Oculiste Casablanca
Chirurgien des yeux Casablanca
Chirurgie des yeux Casablanca

العنوان: 219 ، شارع الهراءين (المدنية) قرية الجماعة، سباتة، المطلب الثاني (فوق صيدلية الراحة) - الدار البيضاء

الهاتف: 06 39 75 75 70 - المستعجلات: 05 22 29 18 29

219, Avenue Lahraouine (Madania) Cité djemaâ , Sbata 2^{ème} étage (au dessus de pharmacie Erraha) - Casablanca

Tél : 05 22 29 18 29 - Urgences : 06 39 75 75 70